

- Père Louis Campbell-

Troisième dimanche de Prêté

## *Un Royaume conduit à la Désolation* (Luc, 11:17)

Le sermon prononcé le 27 février 2005, à Saint Jude Shrine, Stafford, Texas

---

“Ne laissez personne vous induire en erreur avec des mots vides,” nous avertit saint Paul dans l’Épître d’aujourd’hui (Eph.5:6). Nous devons garder la foi, la foi de nos pères, qui nous a été transmise depuis les Apôtres par les saints et les martyrs, les pères et les docteurs de l’Église, et par les saints papes et évêques. Maintenant c’est à notre tour d’enseigner la foi, en la transmettant inchangée et non souillée par l’hérésie, à la jeune génération, de peur que l’Église ne devienne le royaume désolé dont parle Notre Seigneur dans l’Évangile.

Beaucoup, “avec des mots vides,” ont essayé de détruire la foi Catholique - Arius, Luther, Calvin et Cranmer, pour en citer quelques-uns. Alors sont venus les Modernistes, condamnés par le Pape saint Pie X, mais dont les hérésies ont survécu pour être ranimées à Vatican II par les théologiens libéraux, et canonisées par les papes conciliaires.

Si l’on devait détruire la foi Catholique, un bon endroit pour commencer serait de manipuler les Sacrements, le Sacrement du Baptême, par exemple. Ah, mais tout catholique bien formé sait que le rite essentiel du Baptême exige de verser l’eau sur la tête de la personne (ou de plonger la personne dans l’eau) tout en disant les mots : “je vous baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit”.

Si le prêtre baptisant disait, “je verse sur vous les eaux de salut qui donnent la vie, pour que vous puissiez partager la vie de la Trinité Sainte,” nous saurions sans l’ombre d’un doute que le Sacrement est sans fondement et que la personne devrait être rebaptisée en utilisant la forme qui est exigée pour la validité. Nous ne devrions pas attendre les théologiens pour discuter la question, ou que le Saint-Siège distribue un décret de nullité. N’importe quel Catholique saurait dans un esprit droit que la tentative de Baptême est sans fondement. N’importe quelle tentative par des “experts liturgiques” pour changer l’essentiel du Sacrement n’aurait pas été tolérée par le catholique fidèle.

Il n’en est pas ainsi avec certains des autres sacrements. La plupart d’entre nous connaissent peu de chose de ce qui a été exigé, par exemple, pour la consécration valide d’un évêque. C’était ordinairement un événement rare administré en latin dans des cérémonies mystérieuses et très longues. Changez la forme de ce Sacrement, qui le remarquerait ? Alors quelle meilleure façon de détruire l’Église catholique que de rendre invalide le Sacrement des Ordres saints, puisque de vrais évêques sont absolument nécessaires si l’Église doit survivre ?

La matière et la forme essentielles pour la consécration valide d’un évêque ont été déterminées par le Pape Pie XII le 30 novembre 1947, dans la Constitution Apostolique *Sacramentum Ordinis* (*Acta Apostolicae Sedis* 40, 1948, 5-7), un document qui a toutes les caractéristiques essentielles d’infaillibilité, selon les théologiens réputés comme J.M. Hervé et Felix Capello ([wande.org.pl](http://wande.org.pl)). En accompagnant l’imposition des mains, l’évêque consacrant doit dire les mots de la Préface, “parmi

lesquels,” dit le pape, “les suivants sont essentiels et donc nécessaires pour la validité : **‘Remplissez Votre prêtre de la perfection de Votre ministère et, paré des ornements de l'honneur le plus haut, sanctifiez-le par la rosée de l'onction céleste’**” (Comple dans sacerdote tuo ministerii tui summum et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis unguenti rore sanctifica).

À la fin du document, le Pape Pie XII affirme : **“Voilà ce que Nous ordonnons, déclarons et décrétons, nonobstant n'importe quelles dispositions contraires, même dignes de mention spéciale. En conséquence, Nous voulons et ordonnons que les dispositions susmentionnées soient incorporées d'une manière ou d'une autre dans le Pontifical romain. Nul n'aura donc le droit d'altérer la présente Constitution par Nous donnée ni de s'y opposer par une audace téméraire.”**

Le corps du pape Pie XII avait à peine commencé “à se décomposer dans la tombe” que les agents du changement ont commencé à travailler sérieusement pour détruire la foi Catholique. Paul VI, précédemment l'ami fidèle et de confiance du Pape Pie XII, a eu cette “audace de le contredire” quand il a publié son propre décret en 1968. C'est en vain que le Pape Pie XII a “enseigné, déclaré et déterminé” ce qui est exigé pour la validité du Sacrement de l'Ordre. Paul VI a présenté des mots entièrement nouveaux, en les exigeant pour la validité, des mots qui n'ont jamais été utilisés pour la consécration d'un évêque dans le Rite romain : **“Et maintenant, Seigneur, répands sur celui que Tu as choisi la force qui vient de Toi, l'Esprit qui fait les chefs, l'Esprit que Tu as donné à Ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ, celui qu'Il a donné Lui-même aux saints Apôtres qui établirent l'Église en chaque lieu comme Ton sanctuaire, à la louange incessante et à la gloire de ton Nom.”** (*Pontificalis Romani*, 18 juin 1968).

A la question du pourquoi il a trouvé nécessaire de se débarrasser des mots essentiels de la forme traditionnelle de consécration et les remplacer avec des mots entièrement différents, Paul VI répond “...il a été jugé approprié de reprendre la prière consecratoire à partir de sources anciennes, qui ont été trouvées dans le document appelé *la Tradition Apostolique de Hippolyte de Rome*, écrite au début du troisième siècle.”

Jugé approprié ? Par qui ? Personne d'autre que l'Archevêque Annibale Bugnini et ses associés du "Consilium", qui ont inventé le Novus Ordo Misae. Et qui était donc Hippolyte de Rome ? Il était un antipape du troisième siècle qui s'est séparé de Rome à cause de différences dogmatiques et qui a établi une église schismatique, bien qu'il soit revenu plus tard à l'Église catholique et qu'il soit mort martyr. Qui sait si sa “Tradition Apostolique” n'a pas été établie pour sa secte schismatique ?

Et qu'est devenue la Constitution Apostolique du pape Pie XII, *Sacramentum Ordinis* ? Vous pouvez trouver presque n'importe quel document papal que vous voulez sur l'Internet, mais celui-ci a été “occulté”. Évidemment, ils ne peuvent pas se permettre de nous laisser réfléchir à la question. Le nom *Sacramentum Ordinis* a été même donné à un autre document par Jean Paul II, probablement une diversion pour brouiller les pistes.

Que conclusion peut-on en tirer ? Le Catéchisme du Concile de Trente : “dans nos Sacrements ... la forme est si bien déterminée que toute déviation, même légère, rend le sacrement nul.” Nous ne tolérerions jamais de changement dans la forme du Sacrement de Baptême. Jamais! Pouvons-nous avec insouciance accepter une déviation totale dans la forme du Sacrement des Ordres Saints, un changement qui omet la partie de la forme traditionnelle qui a été déclarée indispensable pour la validité par le Pape Pie XII ? Je pense que non! Le Pape Pie XII n'a rien changé de la forme traditionnelle, mais a simplement désigné la partie de la forme qui était essentielle pour la validité.

Paul VI a omis cette partie essentielle de la forme et l'a remplacé avec quelque chose d'entièrement nouveau. Pas même les papes (et certainement pas des soi-disants papes ) ne peuvent changer la forme d'un Sacrement. À qui devons nous nous fier, au Pape Pie XII, qui a soigneusement gardé la forme sacramentelle traditionnelle transmise des âges anciens, ou à Paul VI ? Paul VI, qui sur les prétextes les plus infimes, a changé la forme essentielle d'un Sacrement, en le rendant ainsi invalide ? Le résultat en est que l'on nous laisse avec une génération entière de pseudo-évêques essayant de gouverner l'Église sans la grâce d'état. Une mitre et un anneau ne font pas un évêque. Et le Royaume est conduit à la désolation (Luc, 11:17).

Mais, même parmi les traditionalistes, beaucoup refusent de considérer la possibilité de rites sacramentels invalides. Il est plus pratique de croire que si pape dit cela, c'est nécessairement vrai. Mais Paul VI nous a dit que le Novus Ordo Misae était correct, et regardez où cela nous a mené. Le jour doit venir où tous en viendront au fait que l'Église a été mise à terre par une apostasie plus monstrueuse que ce que nous avons bien voulu admettre. Seulement alors les vrais évêques vont émerger, un vrai pape restaurera la hiérarchie et l'Église s'élèvera plus glorieuse que jamais. "Et toute l'humanité verra le salut de Dieu" (Luc.3:6). †